



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Nice, le 21 mars 2016

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
chargés de circonscription du premier degré  
Mesdames et messieurs les principaux de  
SEGPA annexées aux collèges  
Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs

Objet : Appel à candidature poste à profil

Direction des  
services  
départementaux  
de l'éducation  
nationale  
des Alpes-  
Maritimes

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et  
professeur(e)s des écoles l'appel à candidature suivant :

- Coordonnateur REP NUCERA/DURUY

Division du  
Personnel 1<sup>er</sup>  
degré

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Tél : 04 93 53 70 70  
fax : 04 93 72 64 17

La nomination se fera à titre définitif.

Affaire suivie par :  
Christian PELLE  
Téléphone  
04 93 72 63 57  
Fax  
04 93 72 63 22  
Mél.  
christian.pelle@ac-  
nice.fr

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature,  
à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des  
Alpes Maritimes, Division du personnel, Dipe 2, et simultanément par voie  
hiérarchique **pour le 1<sup>er</sup> avril 2016.**

53 avenue Cap de  
Croix  
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

Fiche poste "Coordonnateur REP+ NUCERA et REP DURUY"

POSTE	OBJECTIFS et MISSIONS	QUALITES REQUISES
<p><b>Coordonnateur (trice) REP</b></p> <p>Refondation de l'éducation prioritaire --&gt; <b>Circulaire n°2014-077 du 04/06/2014</b></p> <p><i>"Le coordonnateur, qui reçoit une lettre de mission, a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collègue et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement."</i></p> <p>Ce poste est basé dans le collège où le coordonnateur interviendra, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège Nucéra</li> <li>- Collège V. Duruy</li> </ul> <p>Les temps d'interventions seront répartis par les IEN en fonction des nécessités de service.</p>	<p>Sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie et la responsabilité du Principal et de l'Inspecteur (trice) de circonscription, il convient d'assurer la <b>coordination dans le réseau</b>, de veiller à la <b>cohérence des actions</b> mises en œuvre et de <b>garantir l'efficacité des interventions des différents acteurs</b></p> <p>Le (la) coordonnateur (trice) a vocation à <b>intervenir dans les deux degrés d'enseignement</b></p> <p>Il (elle) est notamment chargé(e) de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les décisions du <b>comité de pilotage</b> et de les mettre en oeuvre.</li> <li>- Coordonner la mise en oeuvre du <b>projet de réseau</b> entre le collègue et les écoles du réseau</li> <li>- De l'accompagnement du <b>travail en équipe</b> engagé au sein du Réseau REP+ (préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, etc. )</li> </ul> <p>Ce poste a <b>une mission pédagogique</b> relative notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'accompagnement à la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisé au sein de chaque cycle</li> <li>- A l'accompagnement aux actions liées aux apprentissages fondamentaux dans la liaison inter cycle et inter degré</li> <li>- A l'accompagnement des nouveaux enseignants</li> </ul>	<p><b>CAFIPEMF souhaité</b></p> <p>Goût affirmé de l'expérimentation et de l'animation pédagogique</p> <p><b>Connaissance</b> de l'Éducation prioritaire, du système éducatif et des objectifs respectifs de chacun des cycles</p> <p><b>Capacités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes</li> <li>- travailler en équipe</li> <li>- Motivation et disponibilité</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <p>--&gt; en expression écrite : rédaction de courriers, bilan, projets, ...</p> <p>--&gt; organisationnelles : capacité à gérer plusieurs dossiers en parallèle</p> <p>--&gt; en informatique et bureautique : word, excel</p> <p><b>Déontologie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- loyauté envers l'institution.</li> <li>- obligation de réserve dans les relations avec les différents partenaires</li> <li>- confidentialité sur certaines informations concernant les écoles, les établissements, les élèves;</li> </ul>

## **Lettre de mission**

Au sein de chaque réseau, le coordonnateur REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie représenté par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription du premier degré et du principal de collège. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP + ou REP s'appuyant notamment sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il exerce ses missions en concertation avec l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'éducation nationale et l'IA- IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes.

Ses missions sont envisagées selon 3 axes, pédagogiques, coordination et administratif, dans les dossiers suivants

1. Projet de réseau
2. Travail en équipe et Formation
3. Liaison inter degré et inter cycle
4. Comité de pilotage, conseil de cycle, CEC
5. Accompagnement éducatif et organisation du recrutement des AED

### **Axe pédagogique**

- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP + et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+.

### **Axe logistique**

- Il met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques.
- Il organise les concertations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du réseau.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville et accompagne les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau.

Chaque année une lettre de mission précisera les enjeux pour chacun des réseaux.

Un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

## FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  en délégation  
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

---

Je déclare être candidat(e) au poste :

de Coordonnateur REP+ NUCERA/DURUY

A  
(signature)

le

---

• **Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :**

A  
(signature)

le